

STAGE EN ENTREPRISE AGRICOLE

Le stage en exploitation agricole est très important dans la formation du bac pro CGEA

☞ Il permet la **capitalisation d'expérience**, la confrontation des acquis scolaires avec des pratiques professionnelles.

☞ Il sert de **support à deux travaux** qui sont importants pour la formation et l'obtention du diplôme : .Le « **dossier pilotage de l'entreprise** » : Épreuve 6 du bac, coefficient 3.

.Le « **dossier technique** » : Épreuve 5 du bac, coefficient 2.

Il y a 13 semaines de stage, dont 9 prises sur la scolarité, qui sont réparties sur les deux années de formation :

- 5 durant l'année de première

La première période se réalisera à compter du mois d'octobre 2025, pour deux semaines.

Puis, une semaine en février, deux semaines en avril 2026.

- 5 durant l'été

- 3 en année de terminale : deux en octobre 2026, une en février ou mai 2027.

Le choix du maître de stage est très important

Il doit d'abord répondre à des critères pédagogiques : il doit être en lien avec les objectifs de la formation et le projet professionnel de l'élève.

Trois aspects sont à privilégier :

.**Le système d'exploitation** : choix selon le statut de l'entreprise, ses activités, ses pratiques techniques et commerciales, ...

Le système de production doit obligatoirement comporter des productions végétales. La présence d'élevage n'est pas indispensable.

.**Le lieu** : distant du lieu de l'exploitation familiale et dans un contexte différent.

.**Le maître de stage** : il est un acteur de la formation. Il doit être volontaire et disponible pour former et aider le stagiaire. Il devra fournir les documents des résultats techniques et économiques de son entreprise. Il devra impliquer le stagiaire aux différents travaux de l'exploitation afin de le rendre le plus autonome possible.

L'exploitant doit avoir réalisé un Document Unique d'Evaluation des Risques, actualisé.

A proscrire : lien familial proche, proximité géographique,
système complexe : nombreuses activités, différents statuts juridiques, ...

L'équipe pédagogique vérifiera la pertinence du choix de l'élève et donnera un avis pédagogique, mais l'élève est responsable du choix de son maître de stage.

Une convention de stage est signée par le stagiaire et sa famille, le maître de stage et l'établissement d'enseignement. C'est un contrat qui précise les engagements de chacun. La convention de stage sera établie par l'établissement à partir de la « fiche de choix » du Maître de stage. **Cette fiche devra être rendue pour le lundi 15 septembre 2025.**

La convention de stage devra être **signée par les trois parties et un exemplaire sera remis au lycée avant le départ en stage.**

Durant le stage les élèves sont soumis au régime des accidents du travail. A ce titre et conformément au règlement intérieur de l'établissement, tout accident devra être signalé immédiatement au lycée à la fois par l'élève et par le maître de stage qui remplira la déclaration d'accident.

FICHE DE CHOIX DU MAÎTRE DE STAGE

**LYCÉE GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE AGRICOLE**
D'AUXERRE LA BROSSÉ

Stage en exploitation agricole

Fiche à rendre avant le 15 septembre

Stagiaire

Nom

Prénom

Maître de stage

☐

M.

☐

Mme

Nom

Prénom

Nom de l'entreprise

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe Télécopie

Portable Courriel

Chef d'entreprise

Cette rubrique est à remplir obligatoirement **si le maître de stage n'est pas le chef d'entreprise** ou s'il n'a pas sa délégation de signature.

☐

M.

☐

Mme

Nom

Prénom

Fonction dans l'entreprise

Adresse du siège social (si différente de l'adresse de stage)

Code postal Ville

Tél. fixe Télécopie

Document Unique d'Evaluation des Risques à jour ☐ Oui ☐ Non

Dérogation « machines dangereuses » accordée pour l'entreprise Oui ☐ Date

Lieu d'envoi de la convention ☐ à l'adresse du maître de stage ☐ à l'adresse du siège social

1^{re} période de stage : deux semaines : entre le 13 octobre et le 31 octobre 2025

Signature du maître de stage
(ou responsable habilité)

Visa du professeur principal

• **Caractéristiques générales de l'exploitation**

SAU :

Nombre de sites :

Les différentes activités :

-Productions végétales (surface, assolement, principales pratiques techniques et commerciales) :

.....

.....

.....

.....

-Productions animales (race, effectif, production, commercialisation) :

.....

.....

.....

-Prestations de services, tourisme :

.....

La main d'œuvre présente :

.....

.....

Accueil de stagiaires les années précédentes : ☐ Oui ☐ Non

Années, formation suivie :

.....

.....

.....

• Statut juridique : Y a-t-il eut des évolutions au cours des années précédentes ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ?

Nom du centre comptable et de gestion

• Type de documents disponibles :

documents comptables Oui ☐ Non ☐

documents techniques (marges brutes,) Oui ☐ Non ☐

• Date de clôture de l'exercice comptable :

Jour	Mois	Année		

• Accord du maître de stage de mettre à disposition du stagiaire tous les documents techniques, comptable, ☐ Oui